

Le Traducteur-Interprète : un médiateur humanitaire ?

The Translator-Interpreter : A Humanitarian Mediator

Dr. KAZI-TANI Lynda
Université de Mascara-Algerie
Laboratoire LLAAT
lynda.kazitani@univ-mascara.dz

ISSN: 2716-9359

EISSN: 2773-3505

Received 07/04/2022

Accepted 10/11/2022

Published 01/01/2023

Abstract

This article deals with one of the little-known aspects of the translator-interpreter's profession, a demanding and exhausting one that has had to adapt to societal changes and developments in foreign policy that have led to large-scale migratory movements. Migrant flows from sub-Saharan Africa, in particular, to the north of Africa or across to the other side of the Mediterranean. But whether from here or elsewhere, is there any training for interpreters who have to accompany migrants through their translation work? What role does the emotional aspect play in the interpreter's delicate work? Should the interpreter abandon his or her humanity and discard any empathy towards the migrant in order to preserve his or her neutrality and impartiality? Is It obvious to maintain an irreproachable ethical stance when translating emotions and dealing with cultural elements that echo, in some cases, one's own life experience? These are the questions that we will try to answer in this paper, which is intended as an introduction to the new facet of the translator-interpreter's profession, that of humanitarian mediator.

Keywords : Ethics- Community interpreter – Mediation – Migration –Translator - Interpreter.

Résumé

Cet article aborde un des aspects méconnu du métier de traducteur interprète, ce métier exigeant et éreintant à la fois, dû s'adapter aux changements sociétaux et aux évolutions en matière de politique étrangère qui engendrèrent des mouvements migratoires d'ampleur. Des flux de migrants venus, notamment, des terres subsahariennes qui s'installent au nord de l'Afrique ou qui la traverse pour atteindre l'autre rive de la méditerranée. Mais qu'il s'agisse d'ici ou d'ailleurs, existe-t-il une formation destinée aux interprètes amenés à accompagner, par leur travail de traduction, les migrants ? Quelle place prend le volet émotionnel dans l'intervention délicate de l'interprète ? Ce dernier doit-il abandonner son humanité et se débarrasser de toute empathie envers le migrant pour préserver sa neutralité et son impartialité ? Est-il évident de veiller à un positionnement éthique irréprochable en traduisant des émotions et en traitant es éléments culturels faisant écho, pour certains, à son propre vécu et à sa propre expérience de vie ? C'est à toutes ces interrogations que nous nous attèlerons de répondre dans

cette communication qui se veut une introduction à la nouvelle facette du métier de traducteur-interprète, celle de médiateur humanitaire.

Mots clés : Ethiques-Médiation-Migration-Interprète communautaire- Traducteur interprète

Introduction

Acteur social et médiateur interculturel par excellence, le traducteur-interprète se sert de sa double maîtrise des langues et des cultures pour établir le dialogue entre des interlocuteurs de différents horizons ou encore une population migrante qui fait face à une langue étrangère dans son pays d'accueil. Dans certain contexte, l'interprète devra parfois effectuer sa mission tout en faisant face au désarroi et à la détresse humaine, tel que cela peut être le cas face à de jeunes migrants qui le voient comme leur seul lien avec un monde nouveau dont la langue, la culture, les coutumes, la religion sont souvent différents des leurs. Une mission délicate qui requiert à l'interprète, outre sa maîtrise des langues et des cultures des intervenants, un sang-froid et une maîtrise de soi face aux difficultés rencontrées par des interlocuteurs en situation difficile, tels que les migrants. Comment gérer la pression psychologique et annihiler son empathie pour respecter les principes éthiques de l'interprétariat, notamment communautaire ? C'est en ce sens que se situe notre réflexion, il s'agira dans ce travail d'identifier des mécanismes et des pistes que pourra emprunter l'interprète communautaire face à d'éventuels conflits moraux nés de communication interculturelle en situation difficile telle que celle rencontré en communautaire*.

1. Qu'est-ce que l'interprétariat communautaire ?

La communautaire se définit comme la traduction orale de ce qui se dit dans une langue vers une autre langue, compte tenu de l'origine sociale et culturelle

* Selon l'usage des spécialistes du domaine, utilisé tout seul, le terme renvoie à la spécialité d'interprétariat communautaire.

des interlocuteurs. Elle se déroule en situation de « triologue » (Emch-Fassnach, 2016, p.2), également appelée communication triologique.

La désignation « communautaire » renvoie au fait que l'interprète intervient dans les institutions publiques (en d'autres termes, au sein de la communauté) (Boivin et al., 2012, p.36) telles que les hôpitaux, les maisons d'arrêt, les établissements scolaires ou encore les postes de police.

Son but est de répondre à un besoin universel d'intégration de la diversité linguistique, culturelle et ethnique des personnes (ISO13611 : 2014).

La communautaire se pratique en milieu institutionnel et met en scène une communication hautement asymétrique entre le professionnel et son client :

- Langue mineure – langue majeure
 - Savoir, compétence – non-savoir, ignorance
 - Institution – individu
 - Structures, lois, règlements – expérience, sentiments.
- (Klimkiewicz, 2005, pp. 210-211).

2. L'utilité de l'interprétariat communautaire :

De nos jours et avec la synergie des cultures à travers le monde, l'utilité de l'intervention de l'interprète communautaire n'est plus à prouver tellement son rôle est de plus en plus indispensable. En effet, l'interprète communautaire travaille à établir le contact entre les interlocuteurs et permet la compréhension du contenu des interventions. Il évite les malentendus nés des différences culturelles, sociales et religieuses des interlocuteurs. Il participe finalement à l'instauration de relations de confiance.

Une mission d'interprétariat réussie est celle qui aboutit à l'établissement d'un dialogue et d'une relation de confiance entre des interlocuteurs issus de différents horizons.

L'interprète travaille à créer un espace d'entente dans le but de satisfaire tous les actants du processus au-delà de la non-compréhension mutuelle ou des conflits parfois insurmontables qui risquent d'interrompre la circulation de la parole (Klimkiewicz, A, 2005, p.209).

3. Compétences requises pour la pratique de la communautaire :

L'interprète communautaire, à l'instar des autres catégories d'interprète, doit évidemment avoir une bonne maîtrise de ses langues de travail.

Pour établir le dialogue entre deux interlocuteurs de différentes origines, la maîtrise de la langue ne suffit pas. En effet, l'interprète doit avoir en plus des connaissances culturelles, sociales et sociétales. Ces compétences sont indispensables à l'exercice de la communautaire.

D'autre part, l'interprète communautaire doit connaître les techniques de base de l'interprétariat consécutif et traduit dans les deux sens de manière complète (INTERPRET, 2014, p.1).

Pour assurer son rôle pleinement, il doit également avoir une connaissance à la croisée de plusieurs domaines tels que la sociologie, l'anthropologie et la psychologie. Il s'agit finalement de se cultiver de manière ciblée.

Par ailleurs, l'interprète communautaire doit être doté d'agilité, d'adaptabilité et d'un sens aigu de l'écoute afin d'établir facilement le dialogue avec ses interlocuteurs. De plus, avoir une bonne gestion du stress et une grande résistance à la pression seront pour lui des atouts pour faire face à des situations

de traduction parfois anxiogènes car traitant de parcours de vie difficiles voire d'une réelle souffrance.

4. Comment devenir interprète communautaire ?

Pour exercer la communautaire, il n'existe pas au niveau des universités une spécialité d'enseignement dédiée. A travers le monde, toute personne souhaitant se spécialiser dans la communautaire complètent sa formation initiale (langue, traduction, interprétariat) par des modules traitant de notions diverses telles que les techniques de la communication orale, le développement de la mémoire, le rapprochement culturel, le code d'éthique de l'interprétariat, les normes de pratique de l'interprète communautaire ainsi que les fondamentaux de la psychologie et le cas échéant les terminologies des spécialités concernées par l'intervention.

Ces formations continues qualifiantes sont généralement assurées par des instituts et centres de formation et sanctionnées par des certificats et brevets de spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle. Parmi les associations les plus connues offrant ce type de formation on peut citer INTERPRET* qui offre des formations sous forme d'atelier, de séminaire ou de conférence et dont le contenu concerne, à titre d'exemple, l'intégration de l'aspect culturel dans l'évaluation médicale et les bases de l'interprétariat communautaire.

En Suisse, l'interprétariat communautaire a récemment connu une importante professionnalisation, grâce notamment à la mise en place d'une standardisation et d'une certification des cursus de formation. (<https://www.inter-pret.ch/>)

*INTERPRET : association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle, est une association indépendante fondée en 1999 (https://www.inter-pret.ch/fr/interpret/interpret_0-35.html) et dont le siège se situe à Berne (Suisse).

Peu connue en Algérie, car non inclut dans les programmes d'enseignement et/ou de formation des futurs traducteurs interprètes, cette catégorie qui est au demeurant parmi les plus récentes, s'affirme chaque jour davantage dans le milieu d'interprétariat du fait, principalement des flux migratoires pluriethniques nés des conflits politiques et autres crises économiques qui se sont accentués cette dernière décennie.

6- L'interprète communautaire face au contexte de la migration :

Nul ne peut ignorer le climat d'instabilité que connaissent plusieurs parties du monde, dû à des tensions géopolitiques, économiques, démographiques, sécuritaires et parfois de guerres engendrant une intensification des mouvements migratoires par la création de couloirs tels que celui partant des pays subsahariens vers le nord de l'Afrique et de là vers l'autre rive de la méditerranée.

Selon les estimations de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrants), 281 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2020. Mais il est important de dire que la majorité des migrants ne franchissent pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur des pays. En 2020, l'Europe et l'Asie accueillent, respectivement, quelque 87 millions et 86 millions de migrants internationaux, représentant 61 % de la population mondiale totale de migrants. (<https://worldmigrationreport.iom.int/>)

Face à cette multiplication de langues, un non averti pourrait croire que le travail de l'interprète pourrait être simplifié par le recours à la lingua franca actuelle, à savoir, l'anglais. Malheureusement, la situation n'est pas évidente car la maîtrise de l'anglais par les migrants est très variable selon la région du monde et le

niveau d'instruction. Ainsi, elle est plus évidente en Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh) et beaucoup moins en Afrique dont la majorité des pays subsahariens parlent français, avec parfois des variétés phoniques qui rend difficile la compréhension de l'interprète.

5. Le positionnement éthique de l'interprète communautaire

On remarque aujourd'hui que de plus en plus de profession établissent leurs propres règles à respecter. Ainsi, la déontologie du métier d'interprète se base sur la neutralité, la fidélité, la confidentialité mais également la transparence : l'interprète a l'obligation d'admettre ses incompréhensions ou ses limites le cas échéant, afin de ne pas porter préjudice à la qualité et à la fidélité de la traduction. Dans ce cas, il lui suffit de signaler l'incompréhension et de questionner son interlocuteur afin de clarifier l'idée incomprise.

Au-delà des règles de déontologie citées ci-dessus, l'interprétariat communautaire est régi par deux autres normes d'éthique professionnelle indispensables pour prendre en compte le caractère parfois personnel et émotionnel de la spécialité :

- Le respect de la personnalité des intervenants : l'interprète communautaire n'a pas le droit d'apporter de jugements de valeur sur les idées personnelles des interlocuteurs dont il traduit les propos. Ces derniers doivent faire leur choix en toute indépendance sans subir de pression et d'influence de la part de l'interprète.
- La distanciation ou le recul : il s'agit pour l'interprète de prendre de la distance et de ne pas s'impliquer émotionnellement vis-à-vis des propos qu'il traduit. Cet élément de la déontologie nous semble l'un des plus importants pour l'interprète communautaire car il le concerne personnellement. Ce dernier doit maîtriser ce paramètre afin de se

préserver du poids des paroles traduites et du contexte émotionnel lourd qui le renvoie, parfois, à sa propre vie.

Dans tous les cas, l'interprète, en raison de sa mission d'auxiliaire de justice, se doit d'être impartial. (SPRANZI, M., 2020).

Face à contexte de travail émotionnellement difficile, la neutralité est pour l'interprète à la fois un instrument de travail, un principe de déontologie et un outil de protection vis-à-vis du caractère souvent douloureux de la situation. Exprimer son empathie ou se projeter dans une situation vécue par l'interprète lui-même le desservira plus qu'autre chose.

Notre point de vue sus-exprimé est sensiblement différent de ce qui se fait aux États-Unis, où l'interprète peut exceptionnellement et après une « analyse attentive et approfondie de la situation », agir en tant que advocate, défenseur, porte-parole, du patient (Spranzi, M.)

8. Conclusion :

Lorsqu'un professionnel pratique un métier où la fidélité, l'impartialité et la transparence sont de mise, entre autres règles de déontologie, il n'est pas aisé d'observer une éthique irréprochable en traduisant des émotions et en traitant d'éléments culturels faisant écho à son propre vécu et à sa propre culture.

Compte tenu de la complexité de l'exercice, un interprète communautaire se doit d'être à la fois au plus près des émotions qu'il traduit tout en gardant le recul nécessaire pour rester impartial.

De fait, la question qui se pose désormais aux traducteurs et interprètes et, au-delà, aux écoles de traduction, est la suivante : faut-il se cantonner à un rôle de médiateur neutre ou nous incombe-t-il d'intégrer la réalité du monde dans nos réflexions professionnelles et considérer que nous agissons sur le monde autant que le monde agit sur nous ? Par ailleurs, les bouleversements incessants que

connait le monde ne devrait-ils pas impacter le contenu des formations des futurs traducteurs interprètes ?

Conflit d'intérêt

L' auteur déclare ne pas avoir de conflit d'intérêts

References

- Boivin,I.,Leanza,Y.etRosenberg,E.(2012).Représentationsetrôlesdes interprètesprofessionnelsetfamiliauxdanslesentretiensmédicauxetim plicationspourle mondevécu.Alterstice,2(2),35-46.
- Charte Social Européenne (2012). Interprète médical et social. Adoptée le 14 novembre 2021 à Strasbourg. (<https://docplayer.fr/19386685-Interprete-medical-et-social-definition-du-metier-adoptee-le-14-novembre-2012-a-strasbourg.html>)
- Emch-Fassnacht, L. (2016). L'importance de l'interprétariat communautaire dans les institutions de la collaboration institutionnelle (CII) Synthèse, https://www.interpret.ch/admin/data/files/marginal_asset/file_fr/156/iiz_ikd_ms_fr.pdf?lm=1462266302
- HAS (Haute Autorité de Santé) (2017). Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques. Interprétariat dans le domaine de la santé. <https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2017>
- INTERPRET (2014). Profil des compétences de l'interprète communautaire avec certificat INTERPRET. https://www.interpret.ch/admin/data/files/marginal_asset/file_fr/299/zert_kompetenzprofil_f.pdf?lm=1512121976
- Klimkiewicz, A. (2005). L'interprétation communautaire : un modèle de communication « triologique ». *TTR*, 18(2), 209–224.

<https://doi.org/10.7202/015771ar>

- OIM (Organisation Internationale pour les Migrants)
<https://worldmigrationreport.iom.int/>
- Organisation internationale de normalisation.
Norme ISO 13611 (2014). Interprétation-
Lignes directrices pour l'interprétation en milieu social. Genève: ISO; 2014.
<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:13611:ed-1:v1:fr>
- SPRANZI, Marta. (2020). *L'éthique de l'interprète en milieu social : neutralité et engagement* In : Traduction et migration : Enjeux éthiques et techniques [en ligne]. Paris : Presses de l'INALCO (généré le 01 mars 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pressesinalco/36108>. ISBN : 9782858313334. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesinalco.36108>.

Comment citer cet article selon la méthode APA :

Lynda KAZI-TANI (2023), Le Traducteur-Interprète : un médiateur humanitaire ? , Journal of Languages & Translation, vol 03, numéro 01, laboratoire de Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement des langues Etrangères et Traduction, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, 83-92